Ville de Brignoles (83 170)
Direction des Services Techniques et de l'Environnement / Direction de la Commande Publique

M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83 177 BRIGNOLES Cedex - Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Objet de l'accord-cadre : FOURNITURE DE BOIS POUR LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE SUR 4 ANS.
Type d'accord-cadre : Accord cadre mono attributaire de fournitures.
Mode de passation : Accord-cadre à procédure adaptée conclu suivant les dispositions des articles R.2123-1 à R.2123-5 et R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique.
Caractéristiques de l'accord-cadre :
Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures et services à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique.

- Montant maximum annuel de commande : 15 000 € H.T soit € 18 000 € T.T.C.

- Montant maximum de commande sur 4 ans : 60 000 € H.T. soit 72 000 € T.T.C.

L'accord-cadre commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois.

Les fournitures seront livrées principalement à la Direction des Services Techniques et de l'Environnement située avenue des Martyrs de la Résistance – 83170 BRIGNOLES. La Commune se laisse toutefois la possibilité de livraison sur d'autres sites de son territoire.

Les lieux de livraison des fournitures seront précisés dans chaque bon de commande.

Le montant des fournitures achetées au cours des trois dernières années s'élève approximativement à 9 500 € H.T. par an.
Code NUTS : FRL05
Classification CPV : 03414000-5 (Bois brut).
Variantes : Non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :
Accord-cadre conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires (souhaités).
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le 11 janvier 2021 à 17h00.
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
1/*Possibilité de procédure DUME S :*
«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»
2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :
Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. **Le candidat devra en particulier fournir :**

- **Imprimé DC1 joint au DCE** ou téléchargeable sur le site : https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R38271, **à compléter**

ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre

- **imprimé Cerfa DC2 joint au DCE** ou téléchargeable sur le site : https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R38271, **à compléter**
- **Déclaration sur l'honneur du candidat joint au DCE** concernant les interdictions de soumissionner visées articles R.2143-3 du code de la commande publique, **à compléter.**

- Copie du ou des jugements prononcés, **si le candidat est en redressement judiciaire**

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. **(si DC1 non produit).**

- Production pour **chacun de ces opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- Liste des **principales fournitures livrées ou prestations exécutées au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix des fournitures : 70 % - Délai de livraison : 10 % - Note méthodologique : 20%

Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :
Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif :
Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique :
Mairie de Brignoles – Direction des Services Techniques et de l'Environnement – Avenue des Martyrs de la Résistance – 83 170 Brignoles – dont le responsable est Monsieur Stéphane TORRI - n° de téléphone : 06 86 37 80 02 - – Email: torris@brignoles.fr ou dste@brignoles.fr
- Affaire suivie par Madame Solène LEDIOURON, responsable Bâtiment - Tél : 06 81 21 27 46 - 04 94 37 99 37 – email : lediourons@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 18 janvier 2020.